



Texte de contribution de GO Citoyenneté pour les Assises citoyennes de la ville de Grenoble - 7 et 8 novembre 2014

Alors que la ville de Grenoble souhaite mettre en place de nouveaux dispositifs participatifs appelés les conseils citoyens indépendants, GO citoyenneté propose une contribution, reposant sur plusieurs années de pratique de nombre de ses militants et de débats au sein du mouvement.

Premier constat : la véritable participation des habitants est complexe à exercer et chacun doit être humble devant son organisation qui s'améliore peu à peu par la pratique et les propositions constructives. Ainsi, notre territoire ne part pas de rien. La ville de Grenoble et les grenoblois ont une longue histoire de démocratie participative, socle sur lequel la nouvelle majorité s'appuie aujourd'hui : **ne rayons pas d'un coup de feutre les dynamiques et les difficultés passées** qui ont été notamment évaluées en 2013 (évaluation de la charte de la participation). Ainsi, les habitants doivent pouvoir disposer, en préalable de toute nouvelle construction, d'une synthèse claire de cette évaluation.

Deuxième constat : les cadres proposés par les collectivités sont toujours trop institutionnels –même s'ils sont qualifiés d'indépendants ! – et la vie démocratique se développe dans de multiples espaces, lieux, moments, que la ville, heureusement, ne pilote pas. La participation des habitants se fait d'abord dans la vie associative, les clubs, les associations de parents d'élèves, d'habitants, de quartiers... qu'il s'agit de soutenir et d'écouter. Quand on parle de « pouvoir d'agir des habitants », c'est d'abord dans les associations ou collectifs, autour de projets, d'envies, d'idées, de pratiques intergénérationnelles que les grenoblois s'engagent. La question à poser ici est bien **la valorisation de cet engagement**. Et cet engagement se situe dans les quartiers, dans la ville, dans le territoire vécu des habitants et des usagers. **La démocratie locale ne s'arrête pas aux contours administratifs de la ville :** les habitants, réunis ou pas, au sein de conseils citoyens indépendants doivent pouvoir comprendre, interpellier, co construire les politiques municipales et intercommunales.

Troisième constat : une des questions essentielles reste la (non) participation des habitants trop éloignés de la chose publique et qui pour de multiples raisons ne prennent pas la parole. Nous ne pensons pas que nous pourrions y arriver par la seule création de conseils citoyens. Car il est difficile pour certaines personnes de s'engager dans le temps. C'est donc aussi par des actions de proximité, de quartiers, au plus près des lieux de vie, que la rencontre peut se nouer. Sachons re-créeer ces liens afin de donner du sens à la vie collective, à la vie de la cité.

Quatrième constat : la mairie demeure bien la porte d'entrée des citoyens, elle a donc obligation d'organiser les conditions de l'écoute et de la concertation, sur tous les sujets, à toutes les échelles,

même si plusieurs compétences vont être transférées à la métropole. **Ainsi, l'idée d'un comité participatif de l'urbanisme, instauré à l'échelle métropolitaine pourrait voir le jour afin de partager les grands projets urbains à venir (1).**

Co construire par l'écoute respectueuse

Ensuite, quelques interrogations... Comment les conseils citoyens peuvent-ils être qualifiés d'« indépendants » et être en posture de co construire la décision avec les élus ? Les citoyens sont en droit d'être aux côtés de leurs élus, afin de jouer pleinement leur rôle, sans être en permanence dans une interpellation vindicative - et addition d'intérêts particuliers - qui ne permettrait ni aux élus, ni aux techniciens, ni aux habitants, de comprendre les contraintes de chacun et de construire ensemble. Il en est de même pour la question de l'interpellation citoyenne : nous pensons que cette interpellation –nécessaire- sera plus construite si elle est le fait de collectifs pour que ce ne soit pas l'addition d'intérêts individuels, aussi nombreux soient-ils.

En effet, notre approche de la démocratie est de poser, par le débat, les bases de la construction d'un consensus. Approche qui s'oppose à la confrontation permanente et exacerbée. Les espaces de paroles proposés doivent être bienveillants et ouverts à la diversité, à toutes les générations, sans opposer les personnes motivées qui donnent parfois de leur temps depuis longtemps, celles qui viendraient une heure, un jour porter leur parole et celles qui pourraient être tirées au sort et découvrant la complexité de l'action locale. L'ensemble de ces personnes doivent être en capacité d'aborder tous les sujets de la vie locale, dans la compréhension et l'empathie. Elles doivent avoir les moyens de construire leur expertise et développer pas à pas divers projets ; et la ville doit leur en donner les moyens, les accompagner.

Les conditions de réussite

Pour nous, plusieurs conditions sont donc nécessaires à un bon fonctionnement de la démocratie participative, et c'est de la responsabilité de la ville de les réunir :

- S'assurer que les personnes puissent prendre le train en marche : celles qui ne sont pas venues lors des Assises citoyennes, celles qui n'ont pas eu l'information, celles qui sont éloignées et ne seront pas tirées au sort...
- Prévoir une réelle place pour les collectifs et les associations : ne jouons pas le citoyen « dépouillé, » de son engagement contre celui qui s'engage de longue date.
- Permettre à tous de se sentir à sa place dans ces espaces, en libérant réellement la parole.
- Enfin, **la démocratie locale ne se réduit pas à des conseils citoyens, elle embrasse l'ensemble des rapports entre citoyens et institutions dans une optique de co élaboration de la décision.** La ville doit proposer différents espaces et être à l'écoute des collectifs et associations.

Pour finir, il nous faudra évaluer l'ensemble de la politique de participation, comme l'a fait l'ancienne majorité. **Un observatoire de la démocratie locale** pourrait ainsi, de façon participative, suivre les démarches, outils et approches pour proposer d'ajuster la politique participative au fil de l'eau : c'est ce que GO Citoyenneté avait proposé dans l'une de ces propositions lors des élections municipales. Elle est toujours d'actualité (2).

- (1) On se référera à la proposition numéro 4 pour la **création d'un comité local de l'urbanisme**, qui pourrait être proposé à l'échelle métropolitaine, une grande partie de la compétence urbanisme passant à la métropole au 1^{er} janvier 2015.
- (2) On se référera à la proposition n° 2 « *Développer le pouvoir d'agir et d'interpellation des habitants : en tirant au sort des habitants à parité femme/homme et en leur proposant une indemnisation. En installant des budgets participatifs dans les 6 secteurs de la ville. En fléchant 1 % du budget des grands projets sur des démarches participatives. Et en lançant un **Observatoire local des engagements** permettant à tous de suivre les décisions* ». (In Les 23 propositions de GO Citoyenneté-Oct2013)